

**L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, une étude approfondie de ce sujet est en cours, et ceci avec la collaboration des sociétés de communications. Je suis heureux de signaler au député que cette étude est en bonne voie. C'est avec plaisir que je lui transmettrai tous les renseignements pertinents dès que je pourrai les obtenir.

**M. Marshall:** Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État. Comme il paraît que 98 p. 100 des Canadiens auront des appareils de radio et de télévision d'ici deux ou trois ans, le ministre pourrait-il faire enquête sur le retard délibéré de la Société Radio-Canada à faire bénéficier les habitants de la partie nord de Terre-Neuve des émissions de télévision qu'on leur a promises?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, je pourrai poser la question à la Société et transmettre la réponse à l'honorable député.

\* \* \*

#### LES FINANCES

LA PRISE EN CHARGE PAR LA BANQUE DU CANADA DES DÉPÔTS BANCAIRES NON RÉCLAMÉS—LA QUESTION DES INTÉRÊTS

[Traduction]

**M. Bill Knight (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que, selon lui, la Banque du Canada prendra en charge les petits dépôts laissés dans les banques privées depuis 1962 et qui dépassent le million de dollars, le ministre peut-il dire à la Chambre si l'intérêt accumulé sur ces montants pourra être perçu par ceux qui réclameront ces dépôts?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, si le député veut bien me le permettre, je prendrai avis de la question et lui donnerai une réponse plus tard.

\* \* \*

#### L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LES DROITS DES AUTOCHTONES ET L'EXPROPRIATION DES TERRES

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais porter à l'attention du ministre de la Justice une question que je lui ai posée le 3 mars, au sujet de la région de la baie James du Canada, à l'égard des droits des indigènes dans les territoires en vertu des modalités du transfert de ces derniers aux provinces. Étant donné que le ministre a dit qu'il prenait acte de cette question, profitera-t-il de l'occasion pour faire une déclaration sur cette question extrêmement importante au cours du débat qui, si je comprends bien, va avoir lieu ce soir ou demain?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que ceux de mes collègues qui sont chargés des questions importantes prendront la parole au cours du débat. Je ne me permettrais pas de faire de commentaires sur les conseils juridiques qu'on a pu donner à mes collègues à cet égard.

\* \* \*

#### LES NATIONS UNIES

LE CANADA ET LE PROJET DE MODIFICATION DE LA CHARTE

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de la visite prochaine du secrétaire général des Nations Unies. Le gouvernement a-t-il des modifications à proposer à la charte des Nations Unies, et en parlera-t-on avant la visite du secrétaire général? Le ministre a-t-il quoi que ce soit à proposer en ce qui concerne une révision de la charte?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Oui, monsieur l'Orateur. Mon ministère étudie actuellement la question d'une révision de la charte. Je ferai part au secrétaire général de notre point de vue à cet égard avant sa visite. Le député sait que les perspectives d'une révision importante de la charte sont pour ainsi dire nulles, car la plupart des grandes puissances et des pays sous-développés du monde s'opposent aux modifications de la charte du genre de celles qu'on m'a souvent proposées. Cependant, nous présenterons ce que nous estimons être des propositions pratiques en ce sens. Je ne pense pas, toutefois, que cette question tiendra une place importante dans mes entretiens avec le secrétaire général lors de sa visite au Canada.

\* \* \*

#### LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LES PROPOS D'UN SÉNATEUR AMÉRICAIN AU SUJET DE L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CONTINENTALE—LES NÉGOCIATIONS EN COURS

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre suppléant, soit à ce titre, soit à celui de ministre des Affaires extérieures. Comme, d'après une nouvelle communiquée ce matin de Washington, le sénateur Frank Moss a déclaré que le Canada, les États-Unis et le Mexique sont à la veille de conclure un accord sur la politique continentale de l'eau, puis-je demander au premier ministre suppléant si des négociations entre ces trois pays ou deux de ces pays ont eu lieu et si la déclaration du sénateur Frank Moss est valable?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas du tout s'il y a eu des négociations ou discussions au sujet de l'eau entre le Canada et les États-Unis. J'ignore ce qui se passe entre les États-Unis et le Mexique, mais je peux assurer au député que la déclaration qu'il a citée est dénuée de tout fondement.

**M. Lewis:** C'est la réponse que j'espérais. Le premier ministre suppléant aurait-il l'obligeance d'examiner de près la déclaration du sénateur, de se renseigner sur sa signification exacte, et d'en révéler la source à la Chambre?